

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je révérierai pour m'assurer que des chercheurs indépendants ont bien évalué l'étude sur laquelle le gouvernement s'est fondé pour restreindre l'usage de la saccharine. Je sais toutefois que le bureau d'évaluation technologique du Congrès américain a évalué l'étude canadienne et a conclu qu'elle était valable.

Quant à la profonde préoccupation du député au sujet des diabétiques, dont elle n'a pas parlé aujourd'hui, mais que la Chambre connaît et pour laquelle j'aimerais la féliciter, j'aimerais ajouter que je ferai tout mon possible pour encourager les efforts des secteurs canadiens de recherche industrielle en vue de trouver des substituts acceptables.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA NÉCESSITÉ DE CRÉER UN CLIMAT DE CONFIANCE CHEZ LES INVESTISSEURS

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Finances. Comme 1977 était la cinquième année consécutive où le Canada enregistrait une sortie nette de capitaux d'investissements directs, le ministre nous dirait-il ce qu'il attend pour créer un climat de confiance susceptible d'attirer les investisseurs au Canada afin de protéger nos emplois, nos richesses et notre production?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur le président, je ne sais pas exactement ce que l'honorable député veut dire. En ce moment-ci, nous essayons de créer le climat le plus favorable possible, et je crois que l'honorable député pourrait contribuer dans ce sens si l'opposition arrêta de lancer toutes sortes de rumeurs exagérant les déficits ou les besoins en liquidités du gouvernement fédéral. Si l'opposition se montrait un peu plus responsable, cela irait peut-être un peu mieux. Je crois comprendre...

[Traduction]

M. Stevens: Vous avez confirmé le déficit.

M. Chrétien: Je suis heureux que le chef de l'opposition ait décidé d'assigner à un autre membre de son parti le rôle de critique financier à la place du député de York Simcoe.

Des voix: Oh, oh!

M. McKenzie: Nous n'avons pas besoin de répandre de rumeurs. On parle de cette sortie de capitaux quotidiennement dans les journaux. C'est l'incertitude causée par le gouvernement fédéral et non pas la question de l'unité nationale qui incite les entreprises et les capitaux à quitter le Canada créant ainsi un taux record de chômage. Devons-nous compter complètement sur les projets de relance de l'emploi du gouvernement comme seul espoir de création d'emplois pour plus d'un million de chômeurs au Canada?

● (1142)

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, quoi qu'en dise le député, la question de l'unité nationale est l'un des problèmes-clés. La semaine dernière, le trésorier de l'Ontario, M. McKeough, a déclaré que la baisse du dollar canadien au niveau où il se trouve actuellement est imputable à 40 p. 100 au climat d'insécurité politique. J'invite le député à lire le discours de M. McKeough à ce sujet.

Questions orales

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT QUANT À LA LÉGALISATION DE LA MARIJUANA

M. John Gilbert (Broadview): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Justice. Étant donné que lors de son dernier congrès, le parti libéral a adopté une résolution en faveur de légalisation de la marijuana et qu'en août dernier le ministre a déclaré qu'il ferait relever la marijuana non plus du Code criminel mais de la loi des aliments et drogues, le ministre de la Justice peut-il dire aux Canadiens quelle est la politique du gouvernement sur cette très importante question?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, j'ai déclaré précédemment que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être, le solliciteur général et moi-même avons étudié le bill S-19 pour déterminer quelles modifications devraient être apportées à ce bill avant de le présenter. Je ne sais pas s'il l'a fait de propos délibéré ou non mais le député me place dans une situation difficile. Je sais que le premier ministre a fait hier une déclaration à ce sujet. Compte tenu d'autres événements survenus ce matin, je n'ai pas eu l'occasion de la lire. Par conséquent, il vaudrait mieux qu'il pose directement sa question au premier ministre.

Des voix: Oh, oh!

M. Gilbert: Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser la même question au premier ministre. Étant donné que lors de son dernier congrès, le parti libéral a adopté une résolution en faveur de la légalisation de la marijuana et qu'en août dernier, le ministre de la Justice a déclaré qu'il ferait relever la marijuana non plus du Code criminel mais de la loi des aliments et drogues, le premier ministre peut-il dire quelle est la politique du gouvernement sur cette très importante question?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, nous avons bien expliqué notre politique à cet égard quand nous avons présenté un bill à ce sujet au Sénat, qui a d'ailleurs été adopté sous une forme modifiée. Ce bill représente la politique du gouvernement. Nous serions heureux de le présenter à la Chambre si les députés consentaient à l'unanimité à l'étudier et à l'adopter en une demi-journée.

* * *

LES POSTES

LE PLAFONNEMENT DES CONTRATS DE LIVRAISON DU COURRIER

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Postes. Vu l'injustice dont sont victimes les facteurs ruraux qui risquent de perdre leur emploi à cause du plafonnement des contrats à \$10,000, et ce malgré tout l'argent qu'ils ont investi dans du matériel de transport, quand le ministre des Postes présentera-t-il des modifications à la loi sur les postes pour rectifier la situation? A cause de l'inflation, les choses vont de mal en pis et son prédécesseur avait promis ces modifications quand il a témoigné au comité permanent des transports et des communications le 5 mai dernier.